Référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation du CQP Initiateur et Guide de Randonnée en Motocyclisme

REFERENTIELS

« *Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un* ***référentiel d'activités*** *qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un* ***référentiel de compétences*** *qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un* ***référentiel d'évaluation*** *qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis.* » Article L.6113-1 du Code du Travail créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 -art. 31 (V)

Rappel des conditions d'exercice : Conduite de séances de découverte, d'initiation, d'apprentissage et accompagnement de randonnées dans les activités du motocyclisme, jusqu'à la maîtrise complète d'un véhicule terrestre motorisé à guidon (2,3,4 roues ou chenille) et conformément à l'article R. 221-1 du code de la route.

REFERENTIEL D'ACTIVITES *décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	**REFERENTIEL DE COMPETENCES** *identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	**REFERENTIEL D'EVALUATION** *définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
Bloc de compétences 1 (BC1) : Préparer et animer des cycles de séances d'initiation et des séances de randonnée en motocyclisme			
A.1.1 – Repérage des ressources de la structure et des besoins des participants à un cycle de séances d'initiation ou à une séance de randonnée en motocyclisme	C.1.1.1 – Identifier les attentes et les motivations des participants au cycle de séances d'initiation en motocyclisme ou à une séance de randonnée en vue de proposer un contenu approprié et en s'appuyant sur des outils adaptés avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap.	Rédaction d'un dossier professionnel Mise en situation professionnelle Entretien individuel Préparation d'un itinéraire de randonnée suivi d'un entretien *Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves.*	***Le candidat identifie les attentes et les motivations des participants en vue de concevoir un cycle de séances d'initiation en motocyclisme*** ou à une séance de randonnée > *Le choix de l'outil (questionnaire, entretiens structurés, …) est adapté à la nature des informations à recueillir (quantitatives, qualitatives, …)* > *Les attentes et motivations des participants sont formulées* > *Les attentes spécifiques des participants sont identifiées notamment en ce qui concerne les personnes en situation de handicap* > *L'appréhension des participants par rapport à l'activité est évaluée.* > *Les caractéristiques des participants sont identifiées et explicitées notamment celles concernant les personnes en situation de handicap*
	C.1.1.2 – Repérer les besoins spécifiques des participants en utilisant des outils d'évaluation pour évaluer leur niveau de pratique et leurs caractéristiques morphologiques afin d'élaborer un cycle de séances d'initiation en motocyclisme ou une séance de randonnée en motocyclisme		***Le candidat identifie les capacités physiques et les besoins spécifiques des participants en vue de concevoir un cycle de séances d'initiation*** ou une séance de randonnée ***en motocyclisme.*** > *Les outils d'évaluation utilisés sont présentés (utilisation des grilles d'observation à disposition, observation des participants lors d'une séance d'accueil, entretiens avec les participants, avec le représentant de la structure, …)* > *Le référentiel de niveaux de pratique en vigueur (fédéral ou autre) est connu (si nécessaire)* > *Les niveaux de pratique et technique des participants sont repérés* > *Les besoins spécifiques et particularités des participants, dont ceux en situation de handicap sont identifiés suivant les exigences de l'activité*
	C.1.1.3 - Recueillir les informations relatives au projet de la structure afin de définir des objectifs du cycle de séances d'initiation ou d'une séance de randonnée adaptés à la pratique de motocyclisme		***Le candidat recueille les informations relatives au projet de la structure en vue de définir les objectifs du cycle d'initiation en motocyclisme.*** > *Les ressources humaines et matérielles (équipement, locaux, matériel, …) disponibles pour la réalisation du cycle de séances sont explicitées.* > *Le site de pratique est décrit (zone de pratique, dangers, possibilités pédagogiques, aménagement nécessaire pour une pratique sécurisée...)* > *Le attentes de la structure sont identifiées et sont prises en compte pour définir les objectifs du cycle de séances ou de la séance de randonnée*
A.1.2 – Conception d'un cycle de séances d'initiation en motocyclisme	C.1.2.1 – Concevoir un cycle de séances d'initiation en motocyclisme afin d'assurer une progression des participants dans le motocyclisme en s'appuyant sur une démarche pédagogique adaptée notamment pour ceux en situation de handicap		***Le candidat présente un cycle de 5 séances d'initiation en motocyclisme en vue d'assurer la progression des participants*** > *Le cycle de motocyclisme est formalisé par écrit (objectifs du projet voire du cycle et articulation entre les séances)* > *Les objectifs du cycle d'initiation de motocyclisme tiennent compte des besoins, des motivations et des caractéristiques des participants* préalablement identifiés > *Les besoins spécifiques des participants sont pris en compte (notamment les participants en situation de handicap)* > *La méthodologie utilisée pour faire progresser les participants au cours du cycle de motocyclisme est explicitée* > *Les mesures générales permettant d'assurer la sécurité des publics dans le cadre du cycle de motocyclisme tiennent compte des caractéristiques des sites de pratique*

	C.1.2.2 Analyser les contraintes liées au temps imparti, au matériel, au lieu disponible et aux caractéristiques des participants afin de définir les grilles de séances et les situations pédagogiques cohérentes du cycle de séances d'initiation en motocyclisme		***Le candidat présente les grilles de séances et des situations pédagogiques adaptées en vue d'assurer la progression des participants*** > *Les grilles de séance de motocyclisme sont formalisées par écrit* > *Les objectifs de motocyclisme sont cohérents avec ceux du cycle de séances* > *La progressivité de la séance d'initiation de motocyclisme (échauffement, corps de séance, retour au calme) est respectée* > *Les grilles de séance de motocyclisme proposées tiennent compte du temps disponible et du lieu utilisé pour la pratique* > *Les grilles de séance de proposées tiennent compte du nombre et des caractéristiques des participants* > *Les situations pédagogiques proposées respectent la logique et les fondamentaux de motocyclisme* > *Les choix techniques et pédagogiques sont justifiés en lien avec les exercices proposés*
	C.1.2.3 – Prévoir les mesures de sécurité au cours des séances d'initiation en motocyclisme afin d'assurer l'intégrité physique et la protection des participants et des tiers en tenant compte des obligations légales et des règles liées à celles-ci		***Le candidat présente les mesures permettant d'assurer l'intégrité physique et la protection des tiers en connaissant les obligations légales et les règles de sécurité*** > *Les obligations légales et les règles de sécurité à respecter au cours de la séance sont explicitées* > *Les conditions et limites d'exercice des titulaires du CQP Initiateur et Guide de randonnée en motocyclisme sont explicitées.* > *Les risques pour les participants de l'activité, les tiers et l'environnement considéré sont identifiés* > *Les mesures prévues pour assurer la protection et l'intégrité physique des publics sont adaptées aux caractéristiques des publics et à l'activité (adaptation de la pratique en fonction de la situation d'encadrement, …)*
	C.1.2.4 – Prévoir les modalités d'évaluation du cycle de séances d'initiation en motocyclisme en vue d'y proposer des modifications ou ajustements		***Le candidat propose une évaluation de son cycle de séances d'initiation en motocyclisme*** > *Les outils et moyens d'évaluation choisis sont adaptés (cohérence avec les objectifs poursuivis, les ressources mobilisables)* > *Les critères d'évaluation sont clairs et adaptés à l'activité* > *La manière dont ces critères seront utilisés pour proposer des adaptations ou ajustements aux séances de motocyclisme est explicitée*
A 1.3 – Préparation et vérification du site de pratique d'une séance d'initiation ou d'un itinéraire de randonnée nécessaire aux activités de motocyclisme	C.1.3.1 – Vérifier l'état du site de pratique afin de garantir le bon déroulement d'une séance d'initiation ou de randonnée en motocyclisme		***Le candidat s'assure de la praticabilité des sites de pratique d'initiation et de randonnée sur voies ouvertes à la circulation*** > *La vérification du site de pratique est vérifiée et est conforme à la réglementation : homologation, agrément et autorisation (cadastre, RTS éducatives, code de la route, code de l'environnement, plateau éducatif, autorisations diverses …)* > *Les espaces de pratique et les abords permettent de préserver la sécurité des participants sont vérifiés (arbres couchés sur le parcours, roches saillantes, branches ou ronces à hauteur de buste, souches, poteaux, clôtures, zones glissantes, forts dénivelés …)*
	C.1.3.2 – Préparer des itinéraires de randonnée en respectant les cadres sécuritaires, règlementaires et environnementaux afin de les adapter au public accueilli avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap		***Le candidat tient compte de tous les éléments sécuritaires, règlementaires et logistiques pour proposer un itinéraire de randonnée*** > *Au moins un itinéraire est explicité, de manière claire et précise.* > *Les cadres règlementaires et environnementaux sont décrits et respectés* > *Les notions de cartographie sont connues* > *Une modalité d'évaluation du niveau des pratiquants est présentée et prise en compte pour le choix de l'itinéraire* > *Les contraintes météorologiques sont évaluées* > *L'itinéraire est repéré et sécurisé si besoin* > *Les points d'intérêt naturels et culturels des itinéraires sont identifiés.* > *Les difficultés du parcours sont précisées* > *Les points d'accès pour faciliter l'arrivée des secours sont explicités*
A.1.4 – Préparation du matériel nécessaire et accueil du public à une séance d'initiation ou **de randonnée en motocyclisme**	C.1.4.1 – Vérifier l'état et la disponibilité du matériel nécessaire à une séance d'initiation ou de randonnée en motocyclisme en tenant compte des règles en vigueur pour une mise en activité sécurisée		***Le candidat identifie et met en place le matériel nécessaire à sa séance d'initiation*** ou de randonnée ***en motocyclisme*** > *Le matériel défectueux est écarté si nécessaire* > *La structure d'accueil (ou le participant) est informée du caractère défectueux du matériel le cas échéant.* > *Des propositions d'adaptation sont formulées en cas d'absence ou d'indisponibilité de matériel* > *Le candidat s'assure du bon état et du nombre d'EPI suffisants et adapté aux pratiquants* > *Les opérations d'entretien de premier niveau du matériel utile au motocyclisme sont réalisées avant le début d'une séance. (Pression des pneus, fonctionnement des moteurs, feux clignotants, plein des carburants, et des niveaux (huiles, batteries…, systèmes de freinage, d'accélération et d'embrayage, système d'échappement)* > *Il est vérifié qu'il n'y a pas d'éléments contondants qui pourraient être dangereux (garde boue cassé, autres)*
	C.1.4.2 – Mettre en place le matériel nécessaire à une séance dans le respect des exigences en motocyclisme pour la mise en œuvre de la séance d'initiation ou de randonnée		***Le candidat prépare le matériel nécessaire à sa séance d'initiation ou de randonnée en motocyclisme*** > *Le temps nécessaire à l'installation ou à la préparation du matériel en amont de la séance d'initiation en motocyclisme est prévu.* > *L'installation du matériel crée les conditions favorables d'accueil des participants et de la séance.*

	C.1.4.3- Accueillir les participants à une séance d'initiation ou de randonnée en motocyclisme, y compris les participants rencontrant une situation de handicap afin de mettre en place un cadre sécurisé et favorable à la pratique		***Le candidat accueille les participants avec bienveillance et informe du déroulement de la séance et des objectifs fixés*** > *La tenue des participants et leurs EPI sont vérifiés en début de séance de motocyclisme (vêtements adaptés, absence de bijoux, …).* > *Les Règles Techniques et de Sécurité sont connues* > *Les objectifs et le déroulement d'initiation en motocyclisme sont présentés aux participants de manière compréhensible (vocabulaire utilisé, …).* > *Les informations sont comprises par les participants ou reprises différemment en cas de difficulté de compréhension.* > *Les participants sont alertés sur la nécessité de faire part d'éventuelles difficultés lors de la séance notamment ceux en situation de handicap.* > *Les participants avec handicap ou difficultés spécifiques sont identifiées* > *Les participants ne pouvant pas être accueillis dans le cadre de motocyclisme en raison de leurs besoins, maladies, blessures, handicaps ou difficultés spécifiques sont orientés vers des activités ou structures adaptées*
A.1.5 – Animation d'une séance d'initiation en motocyclisme	C.1.5.1 – Communiquer avec les participants tout au long d'une séance d'initiation en motocyclisme pour assurer le bon déroulement de celle-ci en veillant à adapter son discours et son attitude suivant les situations rencontrées.		***Le candidat communique de manière adaptée avec les participants avec professionnalisme tout au long de la séance*** > *Les consignes nécessaires à la réalisation d'une séance d'initiation en motocyclisme sont données aux participants (techniques, organisationnelles, …)* > *Le vocabulaire utilisé pour présenter les consignes est clair et adapté au niveau des participants (découverte, initiation, …) avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap* > *Les consignes sont reformulées ou ajustées si nécessaires au cours de motocyclisme* > *Le vocabulaire spécifique à motocyclisme est explicité* > *Les éventuelles difficultés de communication des participants sont prises en compte (personnes en situation de handicap par exemple)* > *Les tensions et conflits éventuels au sein du groupe sont circonscris* > *La posture professionnelle est adaptée aux situations rencontrées lors de la séance*
	C.1.5.2 – Conduire une séance d'initiation en motocyclisme afin de réaliser les objectifs préalablement définis en mobilisant notamment les gestes, mouvements et techniques spécifiques à l'activité.		***Le candidat met en œuvre une séance d'initiation en motocyclisme avec toutes ses composantes attendues*** > *L'occupation de l'espace (intérieur, extérieur) par les participants est encouragée* > *Les caractéristiques de l'espace de pratique d'une séance d'initiation en motocyclisme sont prises en compte (intérieur / extérieur)* > *L'utilisation du matériel pédagogique au cours de la séance est argumentée* > *Le respect des principes et des logiques internes de l'activité par les participants est vérifié* > *Des adaptations ou modifications des gestes et mouvements sont proposées en cas de besoin des participants* > *Les règles de gestion du temps et du score sont explicitées et respectées* > *Les choix d'animation effectués au cours de la séance sont argumentés* > *Les conseils apportés sur les gestes et techniques spécifiques sont notamment proposés sous forme de démonstration* > *Les situations à risque ou d'incident sont anticipées grâce à la mise en place à l'organisation logistique de la séance d'initiation*
	C.1.5.3– Observer les comportements des participants afin d'adapter le déroulement d'une séance d'initiation en motocyclisme en ajustant les situations pédagogiques initialement prévues.		***Le candidat observe les participants et propose des adaptations cohérentes avec bienveillance dans leur épanouissement et autonomie*** > *Les réussites et progrès des participants sont soulignés et encouragés avec bienveillance* > *Des critères d'observations des participants sont présentés* > *Les difficultés rencontrées par les participants sont identifiées* > *Les choix sont justifiés au regard des connaissances et de l'expérience de l'animateur* > *Les aides techniques utilisées par les personnes en situation de handicap sont prises en compte dans l'accompagnement à la réalisation de l'activité du motocyclisme* > *Les adaptations à apporter pour transposer l'animation dans le domaine du motocyclisme sur au moins un autre type de publics et une autre famille d'activités sont explicitées*
A.1.6 – Mise en sécurité des participants et des tiers	C.1.6.1 – Enoncer les règles de sécurité à respecter au cours d'une séance d'initiation afin de les rendre explicites en s'assurant de leur bonne compréhension		***Le candidat transmet les règles de sécurité aux pratiquants en s'assurant de leur bonne compréhension*** > *Les modalités d'utilisation du matériel et les risques associés sont explicités de manière claire* > *La bonne compréhension des consignes de sécurité par les participants est vérifiée avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap* > *Un briefing de sécurité clair, complet et concis est réalisé avant la mise en route de la séance d'initiation en motocyclisme*
	C.1.6.2 – Mettre en œuvre les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long d'une séance d'initiation afin de garantir une pratique en toute sécurité		***Le candidat s'assure du respect des règles de sécurité par les participants tout au long d'une séance.*** > *Les zones d'évolution sont sécurisées, avec une attention particulière pour les extérieurs de trajectoire* > *Le port des équipements de protection est vérifié* > *Les situations à risque pour les participants et les tiers sont identifiés en cours de pratique* > *Les risques associés aux caractéristiques du public (enfants, adultes, seniors, personnes en situation de handicap…) sont pris en compte dans la conduite de l'activité* > *La conduite de l'activité est adaptée aux risques identifiés* > *Les situations de mauvaise utilisation du matériel sont identifiées et stoppées* > *Les situations de non-respect des règles de sécurité sont identifiées et stoppées*

A.1.7 – Évaluation de la conduite d'une séance et d'un cycle de séances d'initiation ou de randonnée en motocyclisme	C.1.7.1 – Analyser le déroulement d'une séance d'initiation en motocyclisme en tenant compte des objectifs préalablement fixés afin d'y apporter des améliorations		***Le candidat fait une auto-analyse de sa séance avec objectivité.*** > *Le candidat évalue sa gestion du temps, de l'espace et du matériel au sein de sa séance* > *Le niveau de satisfaction des participants est évalué en fin de séance en motocyclisme* > *Les points forts et les points faibles de la proposition pédagogique sont identifiés* > *L'atteinte des objectifs de la séance d'initiation sont mesurés en s'appuyant sur des critères objectivables*
	C.1.7.2. – Formuler des ajustements du cycle de séances d'initiation ou de randonnée en motocyclisme pour y proposer des pistes d'améliorations en tenant compte des objectifs visés et des constats réalisés.		***Le candidat justifie les ajustements / modifications de son cycle de séances d'initiation ou de randonnée en motocyclisme.*** > *Les outils d'évaluation définis lors de la conception du cycle d'initiation sont utilisés* > *Le candidat évalue les acquisitions techniques des élèves en cours et en fin de cycle pour valoriser leur progression, en s'appuyant sur un référentiel technique et des critères objectifs.* > *Les éléments à réajuster ou à modifier pour un prochain cycle d'initiation de motocyclisme sont identifiés* > *Les propositions d'ajustement ou de modification tiennent compte des objectifs de motocyclisme et des constats effectués au cours de l'animation*

REFERENTIEL D'ACTIVITES *décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	**REFERENTIEL DE COMPETENCES** *identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	**REFERENTIEL D'EVALUATION** *définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
Bloc de compétences 2 (BC2) : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif			
A.2.1 – Information des publics et promotion des activités d'animation et d'encadrement physique et sportif	C.2.1.1 – Communiquer avec les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie afin de s'assurer du respect des consignes en vigueur	**Elaboration d'un écrit** portant sur le cadre du stage **Entretien** *Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves*	***Le candidat communique clairement sur sa structure et fait respecter les règles de vie*** > *Les différents types de publics accueillis par la structure sont identifiés* > *Les informations délivrées sur le fonctionnement de la structure (éléments réglementaires, pratiques, …) et sur les règles de vie à respecter sont conformes aux consignes en vigueur* > *Les informations diffusées sont adaptées aux besoins de l'interlocuteur*
	C. 2.1.2 – Promouvoir les activités proposées et les événements organisés par la structure pour favoriser la participation des publics accueillis.		***Le candidat promeut les activités et évènements de sa structure avec clarté*** > *Des informations sont communiquées aux publics accueillis (participants, famille, entourage, …) de manière régulière (démarrage de l'activité, points d'étapes, mise en perspective en fin de cycle, …)* > *Les informations délivrées sur les activités et événements sont fiables* > *Les informations délivrées sur les activités et événements permettent aux publics de s'orienter dans les activités proposées en fonction de leurs souhaits et aptitudes* > *La promotion des activités et des événements est adaptée à la typologie des publics accueillis (enfants, familles, adultes, …)* > *L'implication des publics accueillis dans les activités et la vie de la structure est recherchée* > *Le candidat oriente les participants vers les différents modes de pratiques de motocyclisme*
	C. 2.1.3 – Informer les publics accueillis en utilisant des outils de communication adaptés afin de véhiculer une image positive de la structure		***Le candidat communique avec les publics avec bienveillance et professionnalisme*** > *L'outil choisi (réseau social, mail, …) est adapté aux informations à délivrer* > *La posture adoptée dans les communications avec les participants est professionnelle (distance, absence de familiarité, prise en compte de l'image de la structure, …)* > *Les échanges sont effectués en conformité avec la politique de communication de la structure (accord de la structure, prise en compte de sa politique de communication, …)*
A 2.2 – Organisation de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif	C. 2.2.1 – Planifier ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif pour organiser celles-ci suivant les contraintes et ressources nécessaires		***Le candidat planifie ses activités avec rigueur*** > *Les horaires et la durée des séances et activités sont adaptées aux contraintes des participants* > *Les contraintes liées à la disponibilité des ressources nécessaires (matériel, ressources humaines, de pratique…) aux séances et activités sont prises en compte* > *Un interlocuteur compétent est alerté au sein de la structure en cas de difficulté*
	C.2.2.2 – Identifier la réglementation impactant ses activités **en dehors d'une conduite de séance** pour organiser celles-ci en tout conformité		***Le candidat cible les réglementations utiles à son activité*** > *Les différentes réglementations ayant un impact sur son activité sont repérées (occupation de l'espace public, diffusion publique de musique, buvette…)* > *Les administrations publiques sont identifiées* > *Les éventuelles déclarations administratives sont connues*
A.2.3 – Communication avec différents acteurs autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif	C.2.3.1 – Communiquer avec les autres usagers du lieu de pratique en veillant au bon déroulement de ses activités et celles des autres afin d'anticiper d'éventuelles difficultés et d'assurer une bonne qualité relationnelle		***Le candidat connait et entretient de bonnes relations avec les autres usagers du lieu de pratique*** > *Les intervenants avec lesquels il est nécessaire de communiquer sont repérés (membres de l'équipe salariés et bénévoles, intervenants extérieurs, partenaires, autres usagers des équipements sportifs utilisés, …)* > *L'organisation des activités tient compte des contraintes (horaires, matérielles, organisationnelles, …) des autres intervenants* > *Les informations nécessaires à une bonne coordination entre intervenants sont transmises*
	C.2.3.2 –Restituer un bilan en communiquant auprès de ses responsables ou de sa clientèle afin de faire évoluer ses activités		***Le candidat fournit des informations régulières aux responsables de sa structure*** > *Les interlocuteurs de la structure chargés du suivi des activités sont identifiés* > *Les informations fournies sur les activités réalisées sont claires et exploitables* > *Les retours des responsables de la structure sont pris en compte*
	C.2.3.3 – Prévenir des situations d'incivilités, de violences et de discriminations dans le sport en tenant compte des obligations légales afin d'agir en conséquence.		***Le candidat maitrise les procédures d'alerte concernant les situations d'incivilités, de violences et de discrimination dans le sport*** > *Les signes évocateurs de risques (comportements, témoignages, symptômes associés à une violence physique, psychologique, à une discrimination, …) sont repérés* > *Les situations potentielles de d'incivilités, de discrimination ou de violence sont signalées à un interlocuteur compétent dans le respect des procédures d'alerte en vigueur* > *Les obligations légales de lutte contre les incivilités, violences et discriminations dans le sport sont connues*

REFERENTIEL D'ACTIVITES *décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	**REFERENTIEL DE COMPETENCES** *identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	**REFERENTIEL D'EVALUATION** *définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
Bloc de compétences 3 (BC3) : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives			
A.3.1 – Recherche d'emploi et d'activités à animer dans le domaine des activités physiques et sportives	C.3.1.1 – Repérer les opportunités d'emploi dans le domaine des activités physiques et sportives en mobilisant différentes sources d'informations pour être acteur de son parcours professionnel.	**Présentation d'un projet professionnel** **Entretien oral** *Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves (voir règlement général du CQP).*	***Le candidat connait les principales sources d'information pour développer son projet professionnel*** > *Les sources d'information à solliciter sur l'emploi sportif sont repérées (différents types de structures, branches professionnelles, secteur public / secteur privé, …)* > *Les principaux acteurs du secteur sportif sont identifiés (Ministère, fédérations sportives, clubs, secteur marchand, …)* > *Les sources d'informations permettant de repérer les opportunités spécifiques à son territoire sont identifiées*
	C.3.1.2 - Analyser les différents modes de contractualisation pour construire son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives et agir en toute connaissance de cause		***Le candidat connait les différents modes de contractualisation de travail et leurs grandes caractéristiques*** > *Les avantages et inconvénients des différents types de contrats de travail utilisés dans l'emploi sportif sont identifiés* > *Les principales dispositions de la règlementation en vigueur dans le domaine du multi-salariat et de la pluriactivité est identifiée* > *Les solutions les plus adaptées à une situation donnée sont identifiées et argumentées*
A.3.2 – Programmation d'actions de formation et de professionnalisation dans le domaine des activités physiques et sportives	C.3.2.1 – Assurer une veille des actions de formations et de professionnalisation pour faire évoluer son projet professionnel.		***Le candidat assure une veille active des actions de formations de son secteur ou connexe au sport le cas échéant*** > *Les impacts de la règlementation en matière d'encadrement des activités physiques ou sportives contre rémunération sont identifiés* > *Les limites de ses prérogatives d'exercice sont repérées* > *Les cas nécessitant le recours à une formation complémentaire sont repérés*
	C.3.2.2 – Identifier les interlocuteurs à solliciter pour programmer des actions de formation et de professionnalisation dans le domaine de l'encadrement d'activités physiques et sportives en vue de développer son activité		***Le candidat connait les interlocuteurs à solliciter pour mettre en œuvre son projet de formation*** > *Les principaux interlocuteurs sont connus (employeurs, OPCO…)* > *Les sources d'information sur les formations et les parcours de formation et de professionnalisation dans le domaine du sport (ou connexe au sport le cas échéant) sont repérés.* > *Les cas nécessitant le recours à une formation complémentaire sont repérés*